



« de coiffure » idéal »
 conception d'un salon
 la prévention pour
 de bonnes pratiques



Maisons Intérentreprises de la Santé au Travail
 Normandie
 La culture de la prévention



N'hésitez pas
 à nous contacter :

- pour le Calvados :
02 31 46 26 60
- pour l'Orne :
02 33 82 90 09

www.mist-normandie.fr

Caractéristiques générales des locaux

Sol

- de plain-pied,
- lisse, antidérapant,
- facilement nettoyable et dans un ton pastel et mat.

Ventilation générale mécanique de 45 m³/heure et par occupant, contrôlée annuellement

Ambiance lumineuse

- éclairages de type LED (basse-consommation) au-dessus des postes de travail (dalles encastrées),
- éclairage entre 500 et 1000 Lux,
- T° de couleur entre 6000°K (blanc jour) et 4000°K (blanc naturel),
- matériel professionnel pourvu d'un IRC élevé (au-dessus de 85).

Ambiance sonore

- panneaux acoustiques (murs et plafonds),
- limiter les surfaces vitrées,
- linoléum plutôt que le carrelage.

Ambiance thermique

- store extérieur,
- traitement de surface des vitres (filtre UV).

1 Accueil/shampooing/coupe-coiffage

Accueil

• Banque d'accueil :

- ▶ siège assis debout,
- ▶ plan de travail d'une hauteur de 90 cm,
- ▶ dégagement sous le plan de travail pour le passage des jambes,
- ▶ bras articulé pour l'écran permettant le réglage de sa hauteur,
- ▶ éclairage de 300 à 500 Lux.

• Salle d'attente :

- ▶ mobilier léger pouvant être facilement déplacé.

Espace shampooing

• Bacs à shampooing :

- ▶ réglage électrique de la hauteur des bacs,
- ▶ vasque avec profondeurs réduites (environ 40 cm),
- ▶ mitigeur à température préréglée, eau tiède,
- ▶ dégagement pour les pieds,
- ▶ espace suffisant entre deux bacs pour le passage du coiffeur,
- ▶ avoir à disposition une serviette sèche et propre dédiée au séchage des mains.

• Prévoir idéalement un bac sans siège pour accès PMR.

• Panier de linge sale sur roulettes à proximité.

• Poubelle fermée avec pédale.

• A disposition : gants nitrile avec manchettes, réutilisables.

Espace coupe-coiffage

• Sièges de coupe :

- ▶ réglables en hauteur (vérin réglable entre 39 et 51 cm) avec une pédale de réglage facilement accessible,
- ▶ pivotant et le plus léger possible,
- ▶ espace de 1,60 m minimum entre deux sièges.

• Tabouret à roulettes pour le coiffeur :

- ▶ à hauteur réglable (entre 50 et 80 cm) et avec dossier,
- ▶ roulettes (type rollers) résistantes et anti-cheveux.

• Tablette :

- ▶ prises électriques à hauteur de tablette,
- ▶ supports pour lisseur, sèche-cheveux et autres petits matériels,
- ▶ boîte fermée spécifique pour lames de rasoirs usagées.

• Prévoir un placard range-balai avec trappe à cheveux aspirante

• Ciseaux :

- ▶ sans anneaux ou à anneaux rotatifs,
- ▶ pour droitier ou gaucher,
- ▶ ergot pour auriculaire,
- ▶ affutage régulier des lames et du point de pivot,
- ▶ sans nickel ni chrome.

• Sèche-cheveux :

- ▶ le plus léger possible (moins de 400g),
- ▶ le moins bruyant,
- ▶ poignée de forme cylindrique ou ovale (diamètre mini 30 cm, maxi 40 cm),
- ▶ poignée au niveau du centre de gravité,
- ▶ utilisation pour droitier et gaucher,
- ▶ vibrations réduites au minimum.

• Brosse :

- ▶ longueur du manche minimum 11-12 cm,
- ▶ diamètre minimum 30 mm / maxi 40 mm,
- ▶ matière anti glisse.

• Tondeuse :

- ▶ poids le plus faible possible (moins de 300 g),
- ▶ tondeuse sans fil,
- ▶ poignée ovale Diamètre minimum 30 mm / maxi 40 mm.

2 Laboratoire/préparation des techniques

• Ventilation mécanique contrôlée : 45m³/h et par occupant

• Plan de travail :

- ▶ muni d'un dispositif de captage à la source contrôlé annuellement : enceinte ventilée de type Sorbonne ou dossier aspirant,

- ▶ hauteur 90cm,
- ▶ dégagement pour les pieds,
- ▶ point d'eau intégré,
- ▶ avoir à disposition une serviette sèche et propre dédiée au séchage des mains.

• Espace de stockage (bols, spatules, produits cosmétiques, gants...) :

- ▶ hauteur d'étagères comprise entre 0.40 m et 1.40 m (entre genoux et épaules) :
- ▶ ce qui sert le plus à hauteur du bassin et face à soi.

• Poubelle fermée avec pédale

3 Application des techniques

• Ventilation mécanique contrôlée : 45m³/h et par occupant

• Sièges clients :

- ▶ réglable en hauteur (vérin réglable entre 39 et 51 cm) avec une pédale de réglage facilement accessible,
- ▶ pivotant et le plus léger possible,
- ▶ espace de 1,60 m minimum entre deux sièges.

• Dossieret aspirant contrôlé annuellement

• Tabouret à roulettes pour le coiffeur :

- ▶ à hauteur réglable (entre 50 et 80 cm) et avec dossier,
- ▶ roulettes (type rollers) résistantes et anti-cheveux.

• Desserte :

- ▶ roulettes résistantes et anti-cheveux,
- ▶ hauteur réglable.

• Casque séchoir infra-rouge sur bras articulé

• Poubelle fermée à pédale

4 Local réserve/lingerie

• Étagères de rangement (produits cosmétiques, linge, produits d'entretien) entre 0.40 m et 1.40 m.

• Lave-linge et sèche-linge à condensation superposés.

• Plan de travail d'une hauteur de 90 cm pour plier le linge.

• Rail mural range balais microfibre.

• Diable pliable et accroché au mur.

• Escabeau 3 marches pliant accroché au mur.

• Accès extérieur.

5 Salle de pause

• Casiers vestiaires individuels fermant à clef.

• Table.

• Chaises avec appui sur table < 3.5 kg.

• Point d'eau / micro-onde / réfrigérateur / machine à café / fontaine à eau.

• Trousse de secours.

• Zone d'affichage obligatoire.

LA CONCEPTION D'UN NOUVEAU LIEU DE TRAVAIL : UN ENJEU MAJEUR EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES

- **Intégrer la prévention en amont** des projets est toujours plus efficace et plus économique.
- **Impliquer les salariés** est un atout majeur pour la réussite du projet.
- **Adapter le matériel à l'utilisateur** et aux spécificités du travail de chacun est fondamental.

Pour être assisté dans la démarche, il est possible de faire appel :

- au **service de santé au travail** (ergonome, préventeur, toxicologue...)
- au **service prévention de la CARSAT** (aides financières)

**POUR ÊTRE EFFICACE,
 L'ACCOMPAGNEMENT
 DOIT ÊTRE DEMANDÉ
 AVANT LA RÉALISATION DES PLANS !**

ORGANISATION DU TRAVAIL

Prévention du risque de troubles musculosquelettiques

- **Apprentissage et mise en pratique de gestes professionnels protecteurs :**
 - ▶ abaisser les bras entre deux opérations,
 - ▶ bouger les articulations des poignets et des bras,
 - ▶ retirer les doigts des ciseaux pour les reposer, travailler à des hauteurs comprises entre le niveau des coudes et des épaules,
 - ▶ maintenir la position la plus neutre possible lors du brushing.
- **Temps de récupération suffisant :**
 - ▶ alternance des tâches sollicitantes,
 - ▶ alternance de la position assise et debout,
 - ▶ anticipation des périodes de forte affluence, pause.

Prévention du risque chimique

- **Privilégier des produits :**
 - ▶ sans substance CMR, et avec le moins possible de substances irritantes ou allergisantes,
 - ▶ non volatils et non dispersables (limiter les produits sous forme de poudre et de spray).
- **Varié les tâches afin de diminuer la fréquence des shampooings.**
- **Respecter les règles d'hygiène des mains.**
- **Refermer les contenants après utilisation.**
- **Maintenir les poubelles fermées.**
- **Nettoyer le matériel au fur et à mesure.**

Bonnes pratiques de prévention pour la conception d'un salon de coiffure « idéal »



Principales zones (séparées par des cloisons)

- 1 accueil/shampooing/coupe-coiffage
- 2 laboratoire
- 3 application des techniques
- 4 réserve / lingerie
- 5 salle de pause

Tenue de travail



pas de bijoux aux mains ni aux poignets

port de gants en nitrile et d'un tablier pour :
 ▶ la préparation, l'application et le rinçage des techniques,
 ▶ le nettoyage du matériel utilisé (bol, pinceau, spatule...)

chaussures fermées avec petit talon (2 à 5 cm) munies d'une semelle antidérapante